

Bulletin mensuel : (1er mars 1886)

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Afrique explorée et civilisée**

Band (Jahr): **7 (1886)**

Heft 3

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-132836>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN MENSUEL (*1^{er} mars 1886*¹).

Malgré l'apparition du phylloxéra en **Algérie**, une grande activité règne parmi les grands propriétaires et les petits colons, en faveur du développement de la **culture de la vigne**. Les débroussailllements et les défoncements de terrains se font sur un grand nombre de points, notamment depuis Kouba, aux portes d'Alger, et Saint-Paul, dans la Mitidja, jusqu'à Tipazza, Gouraya et Marengo. Les plantations faites en 1885 dépassent de beaucoup en étendue celles de 1884. Il en est de même en Tunisie, où les viticulteurs plantent des centaines de mille pieds de vigne entre Souk-el-Arba et Souk-el-Khamis, entre Ben-Béehir et Souk-el-Klemir, ainsi qu'à l'Oued-Meliz et à Ghardimaou.

Le commandant **Landas**, successeur du capitaine Roudaire, a présenté à la Société des fondateurs de la **mer intérieure**, son rapport sur le plan d'exécution de cette œuvre. M. de Lesseps voulant faire la preuve de la fertilité du sol et de l'avenir de l'entreprise, les fondateurs vont mettre en exploitation, à titre d'essai, la partie du territoire fertilisé par le puits jaillissant, et construire le port de l'Oued-Melah destiné à l'exportation maritime des produits de l'exploitation agricole, et en même temps amorcer du canal qui, plus tard, continué et prolongé jusqu'aux Chotts, servira à la formation de la mer intérieure.

La **Société milanaise d'exploration commerciale en Afrique** a organisé, avec le concours de la Société africaine d'Italie et de la Société italienne de géographie, une expédition pour le **Harrar**, dirigée par le comte Porro, président de la Société; le professeur Licata, de la Société africaine de Naples, est spécialement chargé des études géologiques; le comte Cocastelli, de la Société de géographie de Rome, des observations météorologiques, des levers, etc.; le Dr Gotardo, du service sanitaire; M. Romagnoli, des études d'opérations commerciales, pour la maison Filonardi de Zanzibar et de nouvelles maisons à fonder à Zeïlah et à Harrar; le peintre Valle fera les illustrations; le Dr Zanini et MM. Paolo Bianchi et de Angelis accompagnent l'expédition comme volontaires, pour faire des observations, des levers, des des-

¹ Les matières comprises dans nos *Bulletins mensuels* et dans les *Nouvelles complémentaires* y sont classées suivant un ordre géographique constant, partant de l'Algérie, puis allant à l'Est, longeant ensuite la côte orientale du continent et revenant par la côte occidentale.

criptions. Le marquis Trecchi, président de la section de Crémone, et les chevaliers Rossi et Daniel Bianchi iront jusqu'à Zeïlah, pour y faire des études sur le commerce du pays. Enfin les chevaliers Zanotti et Malatesta, anciens officiers de l'armée, auront à veiller au maintien de l'ordre dans la caravane. Nous devons ces renseignements à l'*Esplorazione commerciale*, le nouveau journal de la Société d'exploration commerciale en Afrique. D'autre part, l'*Esploratore*, dirigé par M. M. Camperio, nous apprend que cette expédition aura deux buts : un but commercial, soit l'établissement des deux maisons susmentionnées, à Zeïlah et à Harrar ; et un but géographique : l'exploration des pays situés à l'ouest et au sud de Harrar, principalement celle des territoires à l'ouest du Kaffa jusqu'au Nil, contrée sur laquelle nous ne possédons guère que les quelques données fournies par Emin-bey. C'est en somme le programme dont la Société italienne de géographie avait confié l'exécution à Cecchi et à Chiarini, et que les persécutions de la reine de Ghera ont fait échouer. Pour effectuer cette exploration, l'expédition devra s'assurer d'abord une base solide à Harrar. D'après les rapports des voyageurs italiens qui ont visité cette ville, Giulietti, Antonelli, Cecchi, Martini, Sacconi, etc., le pays au sud de Harrar ne serait pas moins important que les contrées à l'ouest, soit au point de vue commercial, soit au point de vue géographique. Cette région fertile et riche pourrait devenir, pour le commerce italien, un marché rémunérateur.

Le Père supérieur de la **mission d'Obock** en a fondé une à **Zeïlah**, en commençant par l'instruction d'une douzaine d'enfants gallas rachetés au **Harrar**. Les espérances que les missionnaires avaient conçues au départ des troupes égyptiennes de Harrar ne se sont pas réalisées. Au lieu de leur laisser plus de liberté dans leur activité auprès des Gallas, l'émir actuel a neutralisé leur œuvre en forçant les Gallas à choisir entre le mahométisme ou la prison. Ceux des chefs qui avaient résisté aux pachas égyptiens, ont cédé devant le fanatisme du nouveau souverain de Harrar ; celui-ci a ordonné aux Oromo-Gallas, au milieu desquels avait été fondée la mission de Hama, sous peine de confiscation de leurs biens, de construire des mosquées et de chasser de leur territoire tous ceux qui, sous n'importe quel prétexte, refuseraient de faire la prière musulmane.

Les nouvelles relations nouées entre la **Société coloniale allemande** et les chefs **Somalis** nous vaudront certainement des renseignements précis sur l'immense promontoire, encore bien peu connu, compris entre le golfe d'Aden et l'océan Indien. Le nouveau journal, la

Kolonial politische Correspondenz, nous en apporte déjà de la côte jusqu'à Magdichou (Magadoxo), par la plume d'un officier de la Société susmentionnée. De Wagderia et Dourdouri jusqu'au cap Guardafui, on aperçoit des rochers, en avant desquels s'étend une bande de terre étroite, mais fertile, quoique la végétation n'y soit pas abondante. Les vallées longitudinales, profondes pour la plupart, sont couvertes de forêts, et les pentes rocheuses sur lesquelles il y a encore de la terre végétale, sont revêtues d'arbres à résine. Le paysage conserve ce caractère jusqu'à 20 ou 30 kilom. à l'intérieur. Du cap Guardafui jusqu'à Ras Hafoun, sous le 10° lat. N., c'est encore le même aspect; en certains endroits cependant la côte est tout à fait rocheuse. Néanmoins les Somalis disent que les environs de Ras Hafoun sont tout particulièrement fertiles. Les montagnes sont beaucoup plus hautes et plus abruptes, et comme leur pente du côté de l'intérieur du pays est aussi forte, le sol cultivable se trouve très près de la mer. Du 10° jusqu'à Obbia, les montagnes se retirent à l'intérieur, et, de la mer, cette partie du pays fait l'effet d'une région de collines, ondulée et couverte d'une végétation abondante. D'Obbia à Warrichin, la contrée est riante, et de Warrichin à l'Équateur, la fertilité allant en augmentant toujours davantage, la population devient plus dense. Au sud de Magdichou la végétation est partout luxuriante; le bétail est très beau, l'eau vive abonde, et avec elle le maïs, le riz, les fèves, etc. Jusqu'à la limite du territoire occupé par les Somalis, la côte est sablonneuse et salubre; au delà, c'est-à-dire au sud de Kismayou, elle devient marécageuse, et le sol à l'intérieur l'est également. Les Somalis prétendent qu'un séjour prolongé au sud de Kismayou serait mortel pour eux. Le pays et la végétation au sud de l'Équateur font une tout autre impression qu'au nord; il en est de même du climat; au nord, la chaleur ardente est tempérée par des vents humides et frais; au sud, au contraire, règne un air étouffant; au nord, la rosée de la nuit est très forte; au sud, elle est beaucoup plus faible. A l'intérieur du pays des Somalis, les pâturages sont très étendus, et les troupeaux de bœufs nombreux. Le bétail qui se montre près de la côte est grand et vigoureux.

Les échantillons géologiques rapportés par M. **Victor Giraud**, de la région comprise entre la partie S.-O. du bassin du Tanganyika et le Nyassa, ont été examinés avec soin par M. F. Reymond, qui a fourni au *Bulletin de la Société géologique de France*, une note sur la **géologie du centre de l'Afrique** ou **région des grands lacs**, à laquelle nous empruntons les renseignements suivants. D'après ces

échantillons, les roches primitives semblent dominer presque exclusivement dans cette région; les seuls échantillons de terrains sédimentaires proviennent de la station de Jendwé, au S. du Tanganyika, puis de Mpassa, sur la route entre les deux lacs, à deux ou trois journées de marche au N.-O. de la pointe N. du Nyassa. Les échantillons schisteux soumis à l'École des mines et à la Sorbonne renferment des Cyrènes et un Poisson (Lepidosté); les terrains où ils ont été trouvés se rapprocheraient ainsi du tertiaire (nummulitique), ou du crétacé supérieur, ce qui serait d'accord avec ce qu'on croit savoir sur le continent africain en général, où les transgressions cénomaniennes et nummulitiques auraient seules laissé des traces à peu près horizontales sur un vaste plateau dénudé. L'hématite brune, très riche en fer et exploitée par les indigènes, généralement à fleur de terre ou à peu de profondeur, couvre une étendue de pays considérable dans le bassin du Chambézi, comme Schweinfurth l'a remarqué aussi dans le bassin supérieur du Nil. Il se peut qu'un grand nombre de sources ferrugineuses aient concouru à la formation de ce minerai, mais, d'après M. Reymond, l'origine principale doit en être rapportée au vaste système hydrographique, connu dans cette région sous le nom d'éponges, dont le sous-sol est formé par cette hématite brune qui affleure partout. Il résulte des renseignements rapportés par Victor Giraud sur la nature géologique de la région des grands lacs, qu'ils concordent pleinement avec ceux qu'ont recueillis d'autres explorateurs de l'Afrique orientale. Soit au nord, entre le lac Victoria-Nyanza et Gondokoro, d'après ce que nous ont appris Baker et Schweinfurth, soit au sud, dans le bassin du Zambèze, d'après Livingstone, on trouve partout et presque uniquement les roches primitives. Les terrains de sédiment se rencontrent sur des espaces assez restreints. Plus au sud, dans l'Afrique australe, ces formations prennent un développement considérable. Livingstone avait reconnu le terrain houiller dans le bassin de la Rovouma, puis dans le bassin du Zambèze vers les chutes de Kébrabasa, et surtout à Tété. M. Kuss, ingénieur, qui a étudié particulièrement ce dernier gisement, conclut à une réserve importante de combustible pour cette région voisine de l'océan Indien. Un des caractères distinctifs de l'Afrique centrale orientale, c'est l'absence presque complète de l'élément calcaire. À part l'hématite brune, très riche en fer, qui se rencontre presque partout, les renseignements sur les ressources métalliques de cette région sont assez vagues pour les autres métaux. Cependant M. Giraud parle de cuivre assez abondant chez les Ou-Assi, entre le Bangouéolo et la Louapoula.

Une collection de coquilles lacustres et terrestres rapportée par l'explorateur renferme neuf genres nouveaux et quinze espèces inédites sur quatre-vingt-treize.

M. **Chauncy Maples**, de la mission des Universités, a transmis, de la station de **Newala**, à M. Sowerbutts, secrétaire de la Société de géographie de Manchester, des détails sur le voyage que vient de faire le Rev. **Smythies**, évêque de cette mission, de **Matopé**, près Blantyre, à **Zanzibar**. Le trajet de Matopé à Newala lui avait pris 45 jours, temps assez court relativement aux voyages antérieurs. Son itinéraire le conduisit de Matopé par Kavinga, sur la côte N.-O. du lac Chiroua, puis le long de la chaîne boisée mentionnée par le consul O'Neill, qui borde la rive septentrionale de ce lac jusqu'à Chinta. Suivant de là une direction nord, il atteignit le village de Napoulou sur la côte est du lac Amaramba. A partir de ce point la route qu'il prit est entièrement nouvelle. En effet, au lieu de traverser la Loujenda et d'en suivre la rive occidentale, il tira directement vers le N.-E. et perdit bientôt de vue la rivière. Pendant six jours il traversa un pays de forêts complètement inhabité; le septième jour, il arriva chez le chef Mtarika, qui habite dans une île de la Loujenda, et fit bon accueil à l'évêque et à sa caravane. Après avoir joui de son hospitalité pendant deux jours, le voyageur se remit en route, laissant à sa gauche la Loujenda, qu'il ne vit que rarement, cachée qu'elle était sous l'épais feuillage des arbres qui la bordent. Arrivé au confluent de la Rovouma, il la traversa et atteignit bientôt Newala. Il est le premier qui ait descendu toute la vallée de la Loujenda, depuis la source de cette rivière jusqu'à sa jonction avec la Rovouma, et qui ait signalé le curieux phénomène que présentent les eaux de la première près de son confluent : le volume en est beaucoup moins considérable que dans son cours moyen. Le Rev. Smythies l'attribue à l'évaporation. Comme il n'y a point de feuillage près de la rivière dans la section où le volume d'eau diminue, les rayons du soleil peuvent produire une évaporation puissante, en même temps qu'une partie de l'eau peut se perdre dans le sable. — **M. Last**, chef de la nouvelle expédition organisée par la Société royale de géographie de Londres, pour continuer les explorations commencées par le consul O'Neill, était arrivé à Newala, d'où il devait se rendre à Ngomano, pour y faire des observations et déterminer la vraie position des deux rivières susmentionnées. Il avait avec lui une caravane de 40 à 50 hommes, et devait explorer les monts Namouli mentionnés par O'Neill.

Le texte du **traité** conclu le 17 décembre 1885 **entre la France**

et Madagascar a été porté à la connaissance de la Chambre des députés par M. de Freycinet. Nous n'en reproduisons que les dispositions les plus importantes. Ce sera le gouvernement de la République française qui représentera Madagascar dans toutes ses relations extérieures, et les Malgaches à l'étranger seront placés sous la protection de la France. Le résident français qui présidera aux relations extérieures de Madagascar, devra s'abstenir de s'immiscer dans l'administration intérieure des États de la reine. Les autorités malgaches n'interviendront pas dans les contestations entre Français, ou entre Français et étrangers. Les litiges entre Français et Malgaches seront jugés par le résident assisté d'un juge malgache. Les citoyens français pourront résider, circuler et faire le commerce librement dans toute l'étendue des États de la reine. Ils auront la faculté de louer pour une durée indéterminée, par bail emphytéotique renouvelable au seul gré des parties, les terres, maisons, magasins, et toute propriété particulière. Les baux et contrats d'engagement de travailleurs seront passés par acte authentique devant le résident français et le magistrat du pays, et leur exécution sera garantie par le gouvernement. Les Français ne seront soumis qu'aux taxes foncières acquittées par les Malgaches. Nul ne pourra pénétrer dans les propriétés et maisons occupées par des Français, que sur leur consentement et avec l'agrément du résident. Les garanties stipulées antérieurement en faveur de la liberté de conscience et de la tolérance religieuse sont confirmées. Une indemnité de dix millions de francs sera payée par le gouvernement malgache, et Tamatave, occupé par les troupes françaises jusqu'à parfait paiement de la dite somme. Le gouvernement de la République française prêterait assistance à la reine pour la défense de ses États, et celle-ci présiderait à l'administration de l'île tout entière. Pour favoriser le développement de la civilisation, le gouvernement français mettra à la disposition de la reine les instructeurs militaires, ingénieurs, professeurs et chefs d'ateliers qui lui seront demandés. Les Sakalaves et les Antakares devront être traités avec bienveillance par le gouvernement de la reine. La France se réserve le droit d'occuper la baie de Diégo-Suarez et d'y faire des installations à sa convenance.

Le Rev. **J. Wills**, de la Société des missions de Londres, a fait, d'Antananarivo, chez les **Antsianaka**¹, à 180 kilom. au N.-N.-E. de la capitale, une excursion dont nous empruntons les détails suivants

¹ Voy. la carte, V^{me} année, p. 164.

à la *Chronicle*, journal de cette Société. Le pays habité par les Antsianaka est une plaine immense, s'étendant du sud au nord sur une longueur de 90 kilom. environ, et une largeur de 35 kilom. d'est en ouest. Les habitants ont bâti leurs villages tout autour de cette plaine marécageuse; leur principale occupation est la culture du riz et la garde du bétail, dont les grands troupeaux paissent dans les nombreuses pièces de terrain couvertes d'une herbe succulente, qui s'y trouvent. La partie septentrionale de ce district renferme le lac Alaotra, le plus grand lac de Madagascar, belle nappe d'eau d'une trentaine de kilom. de long, sur dix kilom. de large; les indigènes y pêchent beaucoup de poisson, qu'ils font sécher et portent ensuite dans toute l'île. On trouve aussi sur le lac et dans les marais environnants quantité d'oiseaux sauvages, dont les natifs prennent un grand nombre au filet ou dans des pièges. Le nombre des habitants est estimé à 40,000 ou 50,000. Depuis la conquête de leur pays par Radama I, ils ont accepté la suprématie des Hovas et se sont mélangés avec la tribu dominante; beaucoup de Sakalaves et de Betsimisaraka se sont aussi alliés aux Antsianaka, en sorte qu'il est difficile de trouver des spécimens pur sang de ces derniers. Il y a cependant plusieurs traits qui permettent de les distinguer des Hovas. Les femmes n'ont rien de l'apparence délicate et raffinée du type pur de la tribu méridionale, mais elles ont des traits plus massifs et plus hardis qui ne manquent pas de beauté. Elles se distinguent aussi par la manière de se parer, et par l'habitude de porter autour du cou de lourdes chaînes d'argent à huit ou dix rangs, et des jetons d'argent ou des dollars sur leur vêtement. Elles n'ont pas encore appris à apprécier la valeur de la propreté, et ne lavent que rarement leurs habits de peur de les user trop vite. Ces populations sont très ignorantes et esclaves de superstitions sans nombre; la passion pour les liqueurs fortes est générale parmi elles.

D'après le *British Trade Journal*, la **côte Est de Madagascar** a un grand avenir au point de vue de la **production du sucre**. Dans aucun pays du monde on ne trouve d'aussi belles cannes à sucre. Des usines construites dans les villes de la côte seraient admirablement situées; la culture des cannes serait faite par les Malgaches, qui les apporteraient en canots dans le bas des rivières, et les étrangers auraient le soin de la manipulation; la population mauritienne pourrait fournir des contre-maîtres et des manipulateurs habitués aux climats tropicaux et experts dans l'industrie sucrière.

Un correspondant de l'île Bourbon annonce au *Bulletin de la Société*

de géographie de *Marseille* qu'un **traité de protectorat** a été signé entre le commandant du vapeur français le *Boursaint* et le sultan de la **Grande Comore**, dans le voisinage de Mayotte, colonie française depuis 1841. Cette île, de forme presque rectangulaire, est située à 510 kilom. de la côte d'Afrique, dans le canal de Mozambique; elle mesure 1102 kilom. carrés, et a une population de 36,000 habitants. Quoique pourvue d'une abondante végétation, elle manque de ruisseaux et de sources, et les habitants sont réduits à recueillir les eaux de pluie dans des citernes. Néanmoins, grâce à l'humidité de son climat maritime, l'agriculture y est prospère et l'île nourrit plus de 20,000 bœufs. La population est un mélange d'Arabes de Zanzibar, dont les ancêtres émigrèrent aux Comores au dix-huitième siècle, et de nègres de la côte d'Afrique. Ces insulaires parlent le souhaéli et pratiquent la religion de Mahomet. Ils vivent disséminés dans une vingtaine de petites villes, dont les trois principales sont Mourouni, Istanda et Mouchamouli.

D'après une publication qui vient de paraître à **Capetown**, sous le titre : *Our Railways and our Coal Fields* (Nos chemins de fer et nos mines de houille), le **réseau des chemins de fer de la Colonie**, qui, au 31 décembre 1884, était de 2325 kilom., atteignait à la fin de l'année dernière 2630 kilomètres. Le réseau se divise en trois parties principales : 1° réseau de l'ouest : de Capetown à Kimberley, 1035 kilom., avec embranchements sur Stellenbosch, 50 kilom.; Malmesbury, 45 kilom.; et Saltriver-Kalkbay, 25 kilom.; ensemble 1155 kilom.; 2° réseau du centre : de Port-Élisabeth à De Aar, 570 kilom.; de Naauwport à Colesberg, 60 kilom.; de Zwartkop à Graaf-Reinet, 285 kilom.; et de Alicedale à Grahamstown, 56 kilom.; ensemble, environ 940 kilom.; 3° réseau de l'Est : de Buffalo-Harbour à Aliwal-North, 450 kilom.; de Bloney à King-Williamstown, 16 kilom.; et de Port-Alfred à Grahamstown, 68 kilom.; ensemble, 535 kilom. environ. On peut aujourd'hui se rendre de Capetown à Port-Élisabeth en chemin de fer, en faisant il est vrai un grand détour, car le parcours par la voie ferrée est de 1349 kilom., tandis que la distance par mer n'est que de 692 kilom. L'ouverture de la section de Hopetown à Kimberley a de beaucoup facilité les approvisionnements de la nombreuse population ouvrière des mines de diamants.

Nous avons mentionné (p. 43) la fondation, au nord du Damaraland, de la **République Upingtonia**. Le nom de Upington étant le nom du premier ministre de la Colonie du Cap pourrait induire en erreur les lecteurs, qui y verraient peut-être une création d'origine plus

ou moins officielle. Il n'en est rien; depuis la prise de possession du Lüderitzland et la proclamation du protectorat de l'Empire allemand sur ce territoire, le gouvernement de la Colonie du Cap s'abstient de toute immixtion dans les affaires des territoires au nord du fleuve Orange. La République Upingtonia, située dans le pays d'Ovambo, a été fondée par un négociant, M. Jordan, qui dit avoir acheté une partie de l'Ovambo au souverain de cet État. Il cédera gratuitement des terres aux émigrants européens. Les possesseurs actuels du sol ont constitué une sorte de Conseil, et c'est sans le consentement de M. Upington qu'ils ont nommé le nouvel État, Upingtonia.

Aux renseignements que nous avons publiés dans notre dernier numéro (p. 53-57), sur la nouvelle exploration des affluents du Congo par MM. Grenfell et von François, nous devons en ajouter de nouveaux qui complètent les premiers. Ils ont été fournis par M. **von François** lui-même, à l'*Indépendance belge*. Il estime que les **territoires riverains du Kassaï** sont plus fertiles, plus riches encore que les rives du haut Congo. L'ivoire y existe en quantités énormes, le caoutchouc et les bois de teinture, également. La richesse du sol est attestée par la densité de la population, beaucoup plus nombreuse que sur les bords du Congo. A la question de savoir si la population est civilisable, M. von François répond sans hésiter affirmativement. L'expédition Wissmann a parfois été mal accueillie par les riverains du Kassaï; mais ces riverains étaient armés de lances et de coutelas très joliment ouvragés, ce qui indique l'existence d'idées artistiques. Il ne faut pas mettre sur le compte de la barbarie les démonstrations hostiles par lesquelles ces noirs ont accueilli les blancs; elles ont été l'effet de la peur. Le blanc, c'est l'inconnu pour ces peuplades, et l'inconnu, c'est le terrible, le malfaisant, l'ennemi. Ils voulaient repousser l'Européen nouveau venu, comme nous repousserions des bêtes étrangères aperçues pour la première fois. Ces barbares sont aussi prêts à s'adoucir et à se perfectionner au contact d'une civilisation supérieure, qu'autrefois les Gaulois ou les Teutons. Les indigènes ignorent encore la valeur de quantité de produits de leur sol; c'est ainsi qu'il existe, sur le plateau qui s'étend entre le Congo et le Loualaba, de véritables forêts de caféiers sauvages dont ils n'ont pas l'idée de tirer le moindre parti.

Outre ces appréciations des richesses des territoires riverains des affluents de gauche du Congo nouvellement explorés, M. von François a apporté des renseignements nouveaux sur les tributaires de la rive droite, en particulier sur la **Bounga**, encore inconnue jusqu'ici. Entre

l'Alima et l'Oubangi, dont les deltas formés à leur embouchure dans le Congo ont été relevés, le grand fleuve reçoit un affluent de premier ordre. Voici, à ce sujet, les données fournies par M. von François au *Mouvement géographique* de Bruxelles. A peine à 1500 mètres en amont du confluent de la Bossaka, tributaire dont le débit doit être à peu de chose près le même que celui de l'Alima, se présente une succession de cinq bras de rivière qui, en se réunissant, constituent un delta ayant une base de 19 kilom., et s'étendant entre 17° 13' 30" et 17° 21' 20" de longitude, la bouche la plus septentrionale étant par 1° 9' lat. sud, la plus méridionale, par 1° 14'. Ce delta est celui d'un puissant cours d'eau auquel on a donné le nom de Bounga, d'après le village principal qui se trouve à son confluent. Il y a quelques mois, le steamer *Peace*, ayant à bord MM. Grenfell et von François, explora le delta et remonta la rivière. Arrivés au sommet du delta, les explorateurs constatèrent qu'elle descendait, non du nord-ouest, mais du nord-est, suivant par conséquent une direction à peu près parallèle à celle du Congo et de l'Oubangi inférieur. Ils la remontèrent jusqu'à 30 kilomètres. En cet endroit, elle continuait à descendre du N.-E., elle roulait des eaux jaunâtres, sur une largeur de 600^m, une profondeur de 3^m à 10^m et avec une vitesse de 1^m, 25 à la seconde, c'est-à-dire qu'elle avait alors un débit de 4000 à 5000 mètres cubes, ce qui représente quatre ou cinq fois l'importance du débit de l'Alima. C'est donc un magnifique cours d'eau qui ouvre vers le nord-est une nouvelle et large voie navigable. Sur ces renseignements, M. Wauters a basé une nouvelle hypothèse, d'après laquelle la Bounga drainerait la région à l'ouest de l'Oubangi, ce qui expliquerait l'absence de tributaire de droite dans le cours inférieur de l'Oubangi. M. Wauters va plus loin encore; rappelant les données fournies par S. de Brazza, sur la Licona, il suppose que celle-ci est un affluent de droite de la Bounga qu'elle rejoindrait un peu au sud de l'Équateur.

La dernière section de la ligne télégraphique de Matam à Bakel est terminée, et la France est maintenant en communication télégraphique directe avec Bammakou sur le Niger. A Garanguel, les Toucouleurs, réunis autour de l'appareil installé pour communiquer avec Matam, ne se sentaient plus de joie. Leur étonnement se traduisait par des cris et des éclats de rire tellement violents, que le télégraphiste en fut abasourdi, et dut prévenir son correspondant qu'il ne lui télégraphierait plus désormais que le soir, et quand il serait moins enserré par des curieux décidément trop enthousiastes.

Le **traité de commerce** que l'**Allemagne** vient de signer avec le **Maroc**, a obtenu, pour les négociants allemands, l'abaissement des droits d'exportation, la diminution des droits d'entrée et le droit de libre cabotage. Les négociations ayant été retardées par la difficulté de communiquer avec le sultan, un correspondant du *Berliner Tagblatt* demande que les représentants des puissances européennes transportent leur siège à Fez, résidence habituelle du sultan du Maroc, qui devrait être reliée par une bonne route avec Tanger. A l'imitation de l'Allemagne, l'Angleterre et la France ont ouvert des négociations avec le gouvernement du sultan de Fez pour la conclusion de nouveaux traités de commerce. — Une dépêche de Madrid annonce même que les gouvernements anglais, français, italien et espagnol ont signifié, par leurs ministres à Tanger, qu'ils entendent que tous les avantages concédés à l'Allemagne pour le cabotage, l'établissement de consulats, de comptoirs et d'entreprises minières, le droit d'acheter et de posséder des terrains, soient également accordés à leurs sujets dans l'empire du Maroc. Déjà on annonce le prochain établissement d'une ligne de vapeurs allemands sur les côtes du Maroc et la concession de terrains miniers sur plusieurs points à des maisons de Hambourg.

NOUVELLES COMPLÉMENTAIRES

La section de la voie ferrée de Sétif à Ménerville, comprise entre El-Achin et Sidi-Brahim, a été livrée à l'exploitation ; la longueur en est de 40 kilom.

Nous avons sous les yeux le Rapport des opérations de la Société nationale anglaise de secours aux malades et blessés en campagne, pendant la guerre d'Égypte en 1884 et 1885, ainsi qu'une carte indiquant les localités où elle a exercé son activité ; ces localités sont au nombre de six dans la Basse Égypte, seize entre Assouan et la quatrième cataracte, et six à Souakim et aux environs.

Une mission russe à la tête de laquelle se trouve l'hetman des cosaques, Iwanowitch, s'est rendue en Abyssinie.

Le lieutenant Lavallea, qui avait été chargé de faire le lever topographique des possessions italiennes dans la mer Rouge, est revenu en Italie après s'être acquitté de sa mission.

M. Soleillet est reparti pour Obock d'où il retournera au Choa.

Le 21 décembre 1885 a été conclue, entre l'Italie, l'Angleterre et l'Égypte, une convention, aux termes de laquelle la première de ces puissances a adhéré au traité anglo-égyptien du 4 août 1877 relativement à la suppression de la traite.

D'après la *Gazette d'Elberfeld*, l'expédition dirigée par M. Lukas, agent général de la Société allemande de l'Afrique orientale, ayant arboré le pavillon de la

Société à Gasi, au sud de Mombas, le sultan de Zanzibar a envoyé des troupes avec ordre de retirer le pavillon étranger.

Un traité de commerce a été conclu entre la France et le Transvaal, établissant la clause de la nation la plus favorisée au profit de chacun des contractants, comme le faisaient déjà les traités conclus par le Transvaal avec l'Allemagne et la Suisse.

Après avoir étudié pendant six ans à Stockholm, un neveu de Cettiwayo est rentré dans son pays, pour s'y vouer à la mission au milieu des Zoulous.

Le gouvernement anglais a informé les Boers qui ont fondé la nouvelle République de la baie de Sainte-Lucie, que, en vertu de droits antérieurs, il ne reconnaissait aucunement leurs prétentions.

Une lettre de M. Dieterlen, missionnaire au Le-Souto, annonce au Comité des missions de Paris que le chef Lerothioli a complètement renoncé à boire de l'eau-de-vie, et que les Ba-Souto, en masse, ont renoncé à la boisson.

Le gouvernement de la Colonie du Cap, prenant en considération les réclamations des natifs contre la proclamation relative à la vente des spiritueux dans les territoires au delà de la Kei, a supprimé la clause qui autorisait la vente des spiritueux aux chefs, petits chefs et conseillers. Il a en outre donné pleins pouvoirs aux magistrats des territoires des natifs de restreindre le trafic des boissons enivrantes et même d'en interdire entièrement l'importation si cela est nécessaire.

Une nouvelle ligne de navigation à vapeur va être créée de Porto à Mossamédès, touchant à Lisbonne, Madère, Saint-Vincent, les Bissagos, Ajouda, les îles du Prince et de Saint-Thomas, le Congo, Ambriz, Loanda, Novo-Redondo et Benguela.

Le gouvernement de l'État du Congo a autorisé ses agents à se mettre en rapport avec le capitaine Rouvier, pour la délimitation définitive des frontières entre le territoire de cet État et les possessions de la France dans l'Ouest africain.

Savorgnan de Brazza, le major Parminter, le capitaine Elliot et le lieutenant von François, actuellement à Bruxelles, ont été appelés par le comité de direction pour être entendus sur les questions relatives à la délimitation des frontières de l'État libre.

Un courrier du ministère des affaires étrangères du Portugal a apporté à Paris les documents relatifs à la prochaine conclusion d'un traité fixant les limites des possessions françaises et portugaises sur la côte occidentale d'Afrique.

L'emprunt du Congo de cent millions de francs a été souscrit, avec le concours de la Société générale de Bruxelles, la Länderbank de Vienne, la maison Mendelsohn de Berlin, la Banque des Pays-Bas et le Comptoir d'escompte de Paris.

L'État du Congo a actuellement à son service, comme agents, un certain nombre d'employés noirs qui se distinguent par leur aptitude au travail. Ce sont en général des jeunes gens des environs de Lagos instruits dans les établissements anglais de la côte de Guinée.

Le gouvernement français a décidé que l'administration de la nouvelle colonie de l'Ouest africain restera confiée au ministère de la marine et des colonies.

Le lieutenant Wissmann, qui, après sa descente du Kassai, avait quitté Banana,

pour aller prendre quelque repos à Madère, est retourné au Congo, où il poursuivra ses explorations à travers les territoires, jusqu'ici inconnus, qui s'étendent au N.-E. de Loualabourg.

Le *Stanley* qui reconduisait chez eux les Ba-Louba venus à Léopoldville avec Wissmann, a remonté sans encombre le Kassai jusqu'au confluent du Louloua, où une nouvelle station a été établie. Revenu à Stanley-Pool, le steamer s'est préparé pour un nouveau voyage sur le haut fleuve, où il devait conduire le lieutenant Van Gèle chargé du commandement de la station des chutes de Stanley.

Le Dr Lenz est arrivé à Léopoldville ; il a été assez gravement indisposé ; mais il s'est remis, et il espérait pouvoir prendre le *Stanley*, pour se rendre à la station des chutes de Stanley.

Un conflit ayant éclaté entre les indigènes de l'embouchure de la rivière Muni et les Espagnols, ceux-ci ont incendié deux villages de natifs situés sur le territoire français. Il y aura lieu de fixer les limites des territoires des possessions espagnoles et françaises, afin de prévenir tout nouvel incident.

M. Rogozinsky, l'explorateur du Cameroon, prépare une nouvelle expédition pour cette région. Les fonds nécessaires lui ont été fournis en Angleterre.

La maison C. Woermann, de Hambourg, fait construire trois nouveaux steamers, de 1750 tonnes chacun, destinés à renforcer sous peu le service de la côte occidentale d'Afrique.

Contrairement aux stipulations de l'Acte général de la Conférence africaine qui proclament la liberté de navigation, de commerce et d'établissement dans le bassin du Niger comme dans celui du Congo, la National African Society suscite à l'explorateur R. Flegel quantité de difficultés, dans le détail desquelles le manque de place ne nous permet pas d'entrer aujourd'hui. Vu l'importance de la question, nous y reviendrons dans notre prochain numéro.

L'ordre de démonter la canonnière du haut Niger, qui avait fait une pénible impression au Sénégal, a été rapporté.

Une fraction de l'armée du faux prophète Samory qui cherchait à s'opposer à l'établissement des Français sur le haut Sénégal, entre Kita et Niagassola, a été battue et rejetée sur le Niger.

M. Ch.-H. Allen, secrétaire de l'Antislavery Society, a fait récemment, comme délégué de cette Société, un voyage au Maroc, pour s'enquérir de l'état réel des choses dans cet empire, au point de vue de l'esclavage et de la traite. Les renseignements qu'il en a rapportés nous seront très utiles, quand nous aborderons la question des conditions sociales du Maroc.

LES MISSIONNAIRES ANGLAIS DANS L'OU-GANDA ET L'ÉVÊQUE HANNINGTON

Nos lecteurs ont vu, d'après les renseignements fournis par notre dernier Bulletin mensuel (p. 34-37), combien la position des missionnai-